

Information

Parce qu'il est important de continuer à vous informer efficacement tout en veillant à une gestion responsable des dépenses communales, nous faisons évoluer nos supports de communication.

À compter de cette année, un seul bulletin municipal sera édité dans l'année et distribué au mois de janvier.

En contrepartie, le Commun'Infos de juillet/août sera enrichi et passera de 2 à 4 pages afin de vous proposer toujours plus d'informations sur la vie de notre commune, ses projets et ses événements.

Jackie Surut, Maire.

Grands projets pour la commune

Ecole élémentaire : Le projet de construire une nouvelle école élémentaire à côté de la maternelle constitue une priorité pour la municipalité. La Banque des Territoires a financé un audit permettant d'identifier les besoins auxquels la future construction devra répondre. Dans le cadre du dispositif Edurénov, une nouvelle phase d'étude va permettre d'affiner le projet ; elle est également prise en charge à 100% par la Banque des Territoires.

Centre Bourg : Comme annoncé, nous explorons toutes les pistes permettant d'installer des commerces et des services dans le Centre Bourg. Les constructions à venir autour de la Place Simone Veil devront répondre aux attentes des Briérois et donner un nouveau visage à notre commune. Une étude a été conduite afin de mieux connaître le potentiel commercial de la commune et de développer son attractivité.

Guinguette spéciale "Fête nationale"



Retour de la guinguette spéciale "Fête nationale"
Vendredi 10 juillet
dès 18h30,
 Esplanade Simone Veil
 Animation musicale,
 restauration et buvette.

Fête nationale



La cérémonie de la Fête nationale
 aura lieu
le mardi 14 juillet 2026 à 10h00,
Esplanade Simone Veil.



Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la manifestation
 à l'Espace du Narais.

MAIRIE

Lundi : 14h - 17h30
 Mardi : 8h30 - 12h | 14h - 17h30
 Mercredi et Vendredi : 9h - 12h | 14h00 - 17h30
 Jeudi et 1 samedi sur 2 : 9h - 12h

36 rue de Paris 72470 Saint-Mars-la-Brière
 Tel : 02 43 89 70 23
 Mail : contact@smlb.fr
 www.saint-mars-la-briere.fr

DÉCHETTERIE

Lundi : Fermé
 Du Mardi au Samedi :
 9h00 - 12h00 |
 14h - 17h00
 Dimanche : Fermé

LA POSTE

Lundi : 9h15 - 11h30
 Mardi : 9h15 - 11h30
 Mercredi : 9h15 - 11h30
 Jeudi : 9h15 - 11h30
 Vendredi : 9h15 - 11h15
 Samedi : 9h - 12h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi : 14h - 18h
 Jeudi : 16h - 18h
 Samedi : 10h - 12h30

Espace du Narais
 Allée des Châtaigniers

Registre communal "personnes vulnérables"

Personnes fragiles et/ou isolées et personnes âgées :
inscrivez-vous sur le registre communal pour être informés
en cas de risques exceptionnels.

Avec la chaleur ou pour toute autre situation sanitaire ou climatique,
nous rappelons que vous pouvez vous inscrire ou inscrire un
ou plusieurs proches en tant que personne vulnérable car isolée
ou en état de santé sensible.

La commune tient un registre nominatif afin de contacter et
venir en aide aux personnes isolées ou vulnérables en cas de
déclenchement du plan d'alerte et d'urgence,
notamment en cas de canicule.

L'inscription peut être demandée soit par la personne concernée,
soit par son représentant légal ou un tiers.

Pensez-y pour vous ou vos proches !

Contactez la mairie :
Tel : 02.43.89.70.23
Mail : contact@smlb.fr



PERSONNES FRAGILES ET/OU ISOLÉES ET PERSONNES ÂGÉES
POUR ÊTRE INFORMÉS EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS

INSCRIVEZ-VOUS
SUR LE
REGISTRE COMMUNAL



Nouveaux professionnels de la santé

Installations de professionnels de la santé :

Alyssa THUVAULT, Psychomotricienne : 12 rue de la Coquellerie. Prise de rdv au 06.34.57.21.43 ou sur Doctolib.

Mélina LARFA, Sexologue : 12 rue de la Coquellerie. Prise de rdv : resalib.fr/p/128576

Elizabeth TOUZEAU, Naturopathe : 8 avenue Sainte-Catherine. Prise de rdv au 06.95.51.81.53

Conseiller numérique

La permanence de la conseillère numérique est le
vendredi 17 juillet, de 14h à 17h,
en mairie et sur rendez-vous.

Ordures ménagères

- 2, 17, 30 juillet
- 13, 27 août

Bibliothèque

Cet été, retrouvez les Sacs Surprises à la bibliothèque !

Une sélection de livres faite par nos soins sur des thèmes
variés. Un Sac emprunté vaut pour un livre !

Et le prêt été revient également avec la possibilité de garder
vos livres deux mois s'ils sont empruntés avant le 1er août !

Faites le plein de livres pour les vacances !

Horaires : Mercredi 14h00-18h00 / Jeudi 16h00-18h00
Samedi 10h00-12h30

MAIRIE

Lundi : 14h - 17h30
Mardi : 8h30 - 12h / 14h - 17h30
Mercredi et Vendredi : 9h - 12h / 14h00 - 17h30
Jeudi et 1 samedi sur 2 : 9h - 12h

36 rue de Paris 72470 Saint-Mars-la-Brière
Tel : 02 43 89 70 23
Mail : contact@smlb.fr
www.saint-mars-la-briere.fr

DÉCHETTERIE

Lundi : Fermé
Du Mardi au Samedi :
9h00 - 12h00 /
14h - 17h00
Dimanche : Fermé

LA POSTE

Lundi : 9h15 - 11h30
Mardi : 9h15 - 11h30
Mercredi : 9h15 - 11h30
Jeudi : 9h15 - 11h30
Vendredi : 9h15 - 11h15
Samedi : 9h - 12h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi : 14h - 18h
Jeudi : 16h - 18h
Samedi : 10h - 12h30

Espace du Narais
Allée des Châtaigniers

La Tribu Briéroise

L'assemblée générale de la Tribu aura lieu le 3 juillet au local boule à 18h30, un verre de l'amitié sera servi à la fin de celle-ci. Nous vous attendons nombreux(ses) pour clôturer cette belle année !
Vacances d'été :

La Tribu remercie les enfants, les parents, les maîtresses, les maîtres et l'Accueil Périscolaire pour leur bonne humeur et leur investissement lors de nos manifestations, nous vous souhaitons de belles vacances d'été !

On se retrouve à la rentrée pour de nouvelles aventures !

SMBA Athlétisme



Le samedi 9 mai, le club SMBA a organisé le challenge athlétisme en extérieur sur le centre de piste et a eu le plaisir d'accueillir 150 enfants dans les catégories écoles d'athlétisme, poussins/poussines. Un bel après-midi sous le soleil en convivialité où se sont déroulées plusieurs activités dont le lancer de vortex et de balles, le saut en longueur, le saut à la perche adapté pour les enfants, ainsi que 2 ateliers de course de vitesse et pour finir un *kid cross*. Un grand merci à tous les clubs pour leur participation et à la mairie de Saint-Mars-la-Brière pour la préparation du terrain.

Horaires des entraînements et reprises des cours le mardi 2 septembre :

Jeunes toutes catégories et à partir de 5 ans : mardi de 17h45 à 19h.

Jeunes catégories poussin/es, benjamin/es et minimes : vendredi de 18h à 19h30.

Adultes : mardi et jeudi de 19h à 20h30 et dimanche matin.

Marche nordique : lundi de 17h45 à 19h15.

Pour nous contacter : smbathletisme72@gmail.com

Et retrouvez tous nos événements retracés par Laure sur notre page Facebook et Instagram SMBA athlétisme.

Association Gymnastique Briéroise

Après les congés d'été, nous vous donnons rendez-vous :

le mardi 8 septembre avec 2 créneaux possibles,

· de 14h00 à 15h00 avec David,

· de 20h15 à 21h15 avec Claudia.

Les cours de gymnastique, pour adultes (hommes et femmes), ont lieu tous les mardis au gymnase sauf pendant les vacances scolaires.

Pour la saison 2026-2027, l'adhésion est de 92€ par personne (ou 174€ pour un couple), avec possibilité de payer en 3 fois.

Les deux premières séances sont gratuites.

Contact : Patricia Poté - 02 43 76 75 61 / 06 84 08 09 30

Choral'in

Est-il encore besoin de présenter Choral'in, la chorale de Saint-Mars-la-Brière ?

Savez-vous qu'elle fêtera ses 30 ans en 2027 ?

Sous la direction de notre excellente cheffe de chœur, Marie-Claire Vaucelles, 63 choristes répètent chaque jeudi soir, de 20h30 à 22h30, dans la salle des Châtaigniers.

Depuis le début de l'année, nous avons fait plusieurs concerts, très appréciés du public : le 7 mars à Saint-Aubin des Coudrais, le 9 avril à Champagné pour l'Assemblée Générale du Crédit Mutuel, le 11 avril à Brains-sur-Gée, le 31 mai à la Suze, le 7 juin à Noyant-Villages (49).

Manifestations à venir dans la commune de Saint-Mars :

Le 11 octobre, Choral'in fera un concert en l'église Saint-Médard au profit d'Octobre Rose.

Nous recevrons la chorale Savikanty de Savigné l'Evêque.

Le 13 décembre, nous donnerons notre traditionnel concert de Noël dans l'église avec la chorale Mélodie de Noyant-Villages.



Mairie de Saint Mars la Briere



@mairie_saint_mars_la_briere

Saint Mars
La Brière

USSM Tennis

La reprise des cours pour la saison 2026-2027 aura lieu en semaine 38, sur les horaires habituels :

Lundi 14 septembre, le soir pour les adultes.

Mercredi 16 septembre, le matin pour les enfants.

Jeudi 17 septembre, en fin d'après midi pour les ados.

Si vous n'avez pas pu vous inscrire pendant la journée des associations, il est encore temps de nous contacter par mail :

ussm.tennis@hotmail.fr
et via le QrCode



<https://tenup.fft.fr/club/61720645>

USSM Football



17 Reprise des entraînements jeunes :
mercredi 9 septembre.

Toutes les informations de la rentrée
du club sur Facebook
ou sur demande par mail à
footballussm@gmail.com

Loisirs du temps libre

Nous randonnons tous les lundis matin sur une dizaine de kilomètres à Saint-Mars-la-Brière ou dans les environs.

Rendez-vous au parking du gymnase à 9h45 pour partir en covoiturage.

Le mardi matin, c'est 9h30 pour 5 ou 6 km dans les bois de Saint-Mars-la-Brière.

L'association propose également, chaque lundi à partir de 14h00,
de venir faire un scrabble ou un autre jeu salle des Vergers.

Renseignements :

Raoul Poté 02.43.76.75.61 ou 06.74.41.18.15

Les Amis de la chapelle de Saint-Denis-du-Tertre

L'ancien autel de la chapelle doit être restauré et le retable qui le surplombe mérite également notre attention

(il est inscrit à l'inventaire mobilier des Monuments Historiques).

Avec l'autorisation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'accord de Monsieur le Maire, l'Association des Amis du Site de

Saint-Denis-du-Tertre a commandé et financé une étude
qui va permettre de définir un projet de restauration.

Cette étude a été conduite par Mme Marie Gouret, restauratrice basée dans le Maine et Loire. La municipalité et l'association pourront ainsi poursuivre leur collaboration afin de préserver le monument le plus ancien de notre commune.



Mairie de Saint Mars la Brière



@mairie_saint_mars_la_briere

Ne pas jeter sur la voie publique | imprimé par IPL - Connerré

Saint Mars
La Brière